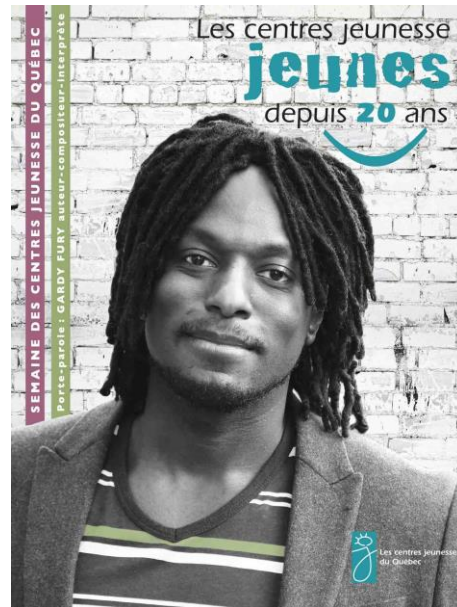
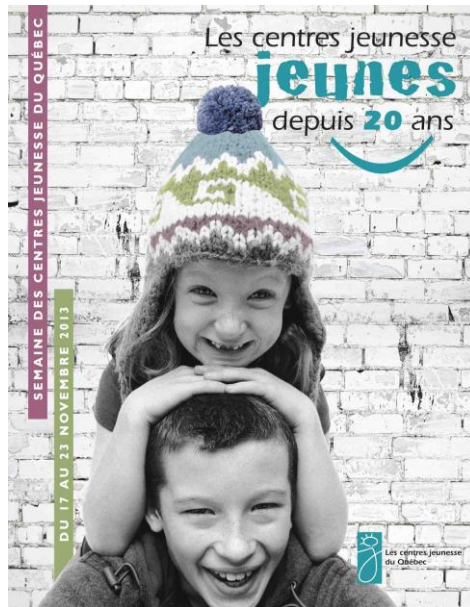




Communiqué

Pour diffusion immédiate

GARDY FURY S'ENGAGE AUPRÈS DES CENTRES JEUNESSE



L'auteur-compositeur-interprète s'associe à la *Semaine des centres jeunesse du Québec* qui se déroule du 17 au 23 novembre 2013

Montréal, le 13 novembre 2013 - Gardy Fury, qui a ébloui les foules cet été dans la méga-production *Hairspray*, s'engage auprès des jeunes en difficulté et se donne pour mission de sensibiliser la population aux besoins des enfants et de leur famille en sollicitant la contribution de tous et chacun pour mieux les soutenir collectivement. La *Semaine des centres jeunesse du Québec*, dont il est le porte-parole, se déroule du 17 au 23 novembre 2013.

«Je suis très fier de prêter ma voix aux jeunes dans le cadre de la *Semaine des centres jeunesse du Québec*. Je crois que tous les enfants ont droit à une belle enfance. Les jeunes qui sont suivis par les centres jeunesse m'interpellent encore plus. Je crois en la mission des centres jeunesse et mon rôle, que je prends très à cœur, est de faire connaître au public les défis quotidiens auxquels ils sont confrontés», a déclaré Gardy Fury.

La *Semaine des centres jeunesse du Québec* est une activité de reconnaissance pour plus de 14 000 employés des 16 centres jeunesse du Québec qui travaillent quotidiennement auprès des enfants et familles en difficulté, dont 400 au Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Cette année marque le 20^e anniversaire de la création des 16 centres jeunesse au Québec et de la Convention relative aux droits de l'enfant. Cette *Semaine* est également l'occasion de souligner la *Journée mondiale de l'enfance*, qui a lieu chaque année le 20 novembre, ainsi que l'anniversaire de la *Convention relative aux droits des enfants*.

L'auteur-compositeur-interprète Gardy Fury tient à inviter les gens à «bouger», à «s'engager» et à poser des gestes concrets afin de soutenir les jeunes à risque et en besoin autour de nous : «Je crois en une mobilisation partagée. J'invite les gens à poser des gestes individuels et collectifs pour assurer à nos enfants de meilleures conditions de vie, pour leur sécurité et leur développement».

Les centres jeunesse sont responsables de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents et des dispositions législatives de l'adoption. Ils ont pour mission de fournir, partout sur le territoire du Québec, des services psychosociaux ou de réadaptation à 113 000 enfants, jeunes et familles en difficulté dont 1 000 au Bas-Saint-Laurent.

Le Centres jeunesse du Bas-Saint-Laurent dessert un territoire regroupant huit MRC : Kamouraska, Témiscouata-sur-le-Lac, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane et La Matapédia.

Pour en savoir plus, et voir une vidéo avec Gardy Fury www.acjq.qc.ca

- 30 -

Source : Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ)

Renseignements :

Carole Du Sault
Directrice - conseil Communications ACJQ
Bureau : 514 842-5181 poste 305
Cellulaire : 514-970-3803
Courriel : carole.dusault.acjq@ssss.gouv.qc.ca

Lyne Dutremble
Annexe Communications
lyne@annexecommunications.com
514-844-8864 #136

Raymonde Gagné
Responsable des communications
Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent
Bureau : 418 -722-1803
Cellulaire : 418 730-6111
Courriel : raygag@ssss.gouv.qc.ca